



COMPTE RENDU AUDIO CONFÉRENCE DU 10/04/2020

Toutes les semaines les OS sont invitées à faire un point au niveau départemental sur la gestion de la crise : coronavirus.

La directrice commence toujours par établir le bilan sur la situation des collègues :

- l'état général des deux collègues en suspicion s'améliore ;
- une personne aurait peut-être déclaré la maladie au SIE de Saint-Dizier, toutefois il n'apparaît aucun symptôme flagrant. A ce jour, nous n'avons pas la confirmation d'une affection avérée, son bureau a tout de même été désinfecté, principe de précaution ;
- fin du confinement concernant les personnes en quatorzaine, aucune contamination à déplorer.

On peut supposer que le respect des gestes barrières et de la distanciation permettent d'éviter la propagation de ce virus.

SIE :

Les services des SIE sont à cette période extrêmement sollicités.

Au 10 Avril, pour la DDFIP52, le Fond de Solidarité représentait 702 entreprises pour un montant de 924 000 €. A ce jour, les SIE comptabilisent 24 dossiers en anomalies à traiter (principalement problèmes de RIB). Ces dossiers représentent 3% des rejets au niveau national. La direction pense que d'autres rejets vont redescendre dans les services. Les agents des SIE sont également sollicités pour saisir les demandes papier.

56 entreprises ont aussi demandé à bénéficier du report des échéances :

50 dossiers ont été validés pour un montant de 906 000€ (16 000€ en moyenne IS et CFE).

6 opérations de rejets ont été effectuées car cela concernait du report de TVA et PAS. Ces demandes n'entrent pas dans le champ d'application.

Certaines sociétés confondent impôt collecté avec trésorerie propre.

Pour les entreprises qui ont des difficultés à établir leur CA3 du mois de mars; (pas de pièces justificatives, comptable en confinement), elles ont la possibilité de verser un acompte de 80% par rapport au mois précédent.

Pour les entreprises ayant une baisse d'activité de 50%, elles peuvent verser un acompte de 50% par rapport au mois précédent. Le principe étant que la TVA perçue doit être reversée à l'État.

Les OS font remarquer à la direction une augmentation en présentiel dans les services du SIE. Nous souhaitons savoir si cette présence d'agents supplémentaires est en fonction de l'interprétation du PCA par le chef de service. La directrice souligne que c'est à sa demande et que le PCA est adaptable suivant l'actualité des missions. Il y a plus d'agents en SIE pour répondre à l'actualité du moment (demandes de Fond de Solidarité sur espace personnel). Elle nous réitère aussi le problème du standard de la préfecture qui n'arrive plus à résorber l'ensemble des appels. Il n'y a pas assez de personnes dans les services des SIE pour répondre au téléphone.... Seulement, les SIE sont destinataires d'un ensemble d'appels téléphoniques qui ne les concernent pas toujours.

Suite à la demande collégiale des agents présents au SIE de Chaumont, Solidaires 52 fait remarquer que la présence physique de 3 agents au SIE de Chaumont n'est pas justifiée, que 2 agents suffiraient pour exercer les missions prioritaires liées au PCA. Cela permettrait, dans un premier temps, d'établir un roulement, puis dans un second temps à une personne du service de se reposer.

Solidaires 52 rappelle que seules les tâches essentielles doivent être effectuées en présentiel. En effet, à ce jour, les agents présentiels effectuent aussi des travaux de taxations d'office.

La direction propose de rappeler les télétravailleurs (sans pathologie) afin de soulager les agents en présentiel. Pour Solidaires 52 ; cette solution n'est pas concevable et rappelle que le confinement est la meilleure des armes pour lutter contre le coronavirus.

Pour la direction, la présence de 3 personnes en ce moment se justifie, par le Fond de Solidarité, la création des espaces personnels, les appels téléphoniques, les relances à venir aux entreprises pour les problèmes de TVA..... On nous précise cependant que toutes les distances de sécurité, les gestes barrières sont respectés. La directrice prend note des remarques de nos collègues du SIE et **nous confirme que le nombre de présent évoluera en fonction des missions, des contraintes....**

CAMPAGNE IR :

Encore une fois on nous rappelle qu'il n'y aura pas d'accueil physique pendant toute la période de confinement.

Une communication importante va être déployée via la presse.

Précisions:

1/ toutes les personnes ayant télédéclarées en N-1 ne recevront plus de déclaration.

2/ mise en place de la déclaration tacite.

3/ les centres de contact vont ouvrir sur toute la France pour la campagne IR, ils vont bénéficier du renfort des collègues des DIRCOFI, BDV. Le numéro d'appel est l'ancien numéro PAS.

La direction s'attend tout de même à une augmentation des appels locaux. Elle compte sur un minimum de personnes dans les SIP, en respectant les règles sanitaires (suffisamment d'espace dans les locaux).

En ce qui concerne les RDV téléphoniques :

- soit en box de réception ;
- soit en télétravail. (numéro masqué). On ne peut pas faire de renvoi des SIP vers les télétravailleurs, cela reviendrait à un appel non abouti.

Gestion des Congés :

Les règles nationales (DGAFP) sont les suivantes :

Les congés posés et validés pendant la deuxième période de confinement sont maintenus.....C'est aux CDS de décider si ils les annulent ou pas suivant les contraintes calendaires.

La direction ne revient pas sur sa décision prise jusqu'au 31/03/2020.

Lors du déconfinement, les OS et la Direction comptent sur le bon sens et la solidarité de tous. En effet, un bon nombre d'agents (en présentiel, en télétravail) auront assumés dès le début, les missions prioritaires. Il est donc proposé de laisser la priorité à ces agents de souffler un peu.

Un syndicat demande s'il serait possible de leur accorder une ASA, une 1/2 ASA de temps en temps. La directrice acquiesce, et précise à Solidaires 52 qu'elle va informer les chefs de service de cette possibilité.

Un mail sera transmis aux CDS pour que les agents sollicités par le PCA puissent bénéficier d'une ASA.

Nous comptons tous sur la solidarité même après le déconfinement.

Dotation masques : 450 masques livrés et distribués mardi, mercredi avec une fiche d'utilisation, et mail au CDS. Petit rappel, le masque n'a vocation qu'à protéger les autres.

Désinfectants : des lingettes désinfectantes et produits désinfectants ont été achetés en grande surface et déployés dans les services.

Ménage : la société en charge du ménage a été sollicitée afin d'insister particulièrement sur le nettoyage des poignées de portes et sanitaires.

Gel hydroalcoolique : la commande est en cours....

Un syndicat fait remarquer que dans le suivi journalier des effectifs qui nous est transmis, nous sommes en constante augmentation.

La direction répond qu'elle a dû solliciter les collègues RH, sans oublier la mobilisation plus importante des agents du SIE.

Frais de repas en l'absence d'accès au restaurant inter administratif :

Un syndicat avait demandé à la direction si il était possible pour les agents étant au travail en présentiel de prendre en charge leurs frais supplémentaires de repas.

Attention, pour les agents étant au travail en présentiel toute la journée :

Entre le 16 mars et le 8 avril, une attestation sur l'honneur suffira.

Ensuite, il faudra impérativement fournir une facture datée du jour d'achat d'un repas à consommer sur place ou à emporter.

Carte APETIZ :

Un problème a été rencontré dans le cadre de l'approvisionnement des cartes APETIZ. La prochaine recharge interviendra à partir du 29 avril. Elle prendra en compte les situations des mois de mars et d'avril 2020.

DDR3 à distance impossible :

De ce fait, la direction a proposé aux agents en charge de la comptabilité de ne l'effectuer que 2 à 3 fois par semaine ou 1 fois par semaine (le lundi).

- SIP 2 à 3 /semaine ;
- Trésoreries, tous les jours.

Une nouvelle audio conférence se tiendra jeudi prochain, principalement sur l'organisation de la Campagne IR.

N'hésitez pas à nous contacter, nous faire remonter vos craintes, vos difficultés.....